

Le lundi 11 septembre 2017, le message du Père Recteur pour l'année 2017-2018, suivi de la messe de rentrée, a réuni dans l'église du Grand Collège l'ensemble de la famille éducative et administrative de Jamhour.

Dans son mot, le R.P. Charbel Batour S.J., après avoir souhaité la bienvenue aux nouveaux professeurs (une quinzaine entre le Collège Saint-Grégoire et le Collège Notre-Dame de Jamhour), a mis en avant le thème de l'année qui, à l'instar de l'année dernière, porte sur la communication, à cette différence qu'il traite du silence et de l'écoute comme condition de toute bonne communication (l'année 2016, le sous-thème était la parole). Le recteur a ainsi souligné l'aspect fondamental du pilier de la communication à savoir : "l'oreille qui écoute", ce qui semble relever du défi dans notre monde moderne hyper-connecté ou en tout cas aller à contre-courant de notre culture du bruit...

Dans le même ordre d'idées, le Père Batour a relevé la nécessité de la "conversion au silence" et ce dans tous les domaines de notre vie. Dans le cadre scolaire, quand l'élève en début de journée est invité à faire silence, c'est pour "entrer dans le silence de son corps" mais aussi pour mieux se préparer à écouter ses professeurs (faire silence "prédispose à écouter").

Le défi est donc relevé quand les élèves "passent du silence imposé au silence apprécié". Savoir écouter est le ciment d'une bonne communication entre tous les partenaires de l'éducation : des élèves qui écoutent, des collègues qui écoutent, des parents qui écoutent... voilà ce que l'on peut vraiment appeler "communiquer"... C'est d'ailleurs cela écouter : "entendre, c'est comprendre et entrer dans la logique de quelqu'un".

Base de l'éducation jésuite, l'écoute spirituelle est essentielle pour entrer dans le silence de Dieu... Sans le silence et l'écoute, aucun acte de sagesse, de beauté, d'amour n'est possible.

Le deuxième volet du discours a porté sur la question épineuse des augmentations des salaires des enseignants. À ce propos, le recteur a reconnu la légitimité des augmentations décidées par le parlement fin août : l'augmentation est un dû et la loi promulguée doit être respectée. Toutefois, le père recteur a fait part de son souci face au débat houleux autour de la question, débat qui jusqu'à aujourd'hui oppose une communauté de parents qui ne veulent pas payer et une communauté d'enseignants qui veut tout avoir. Le problème est que si Jamhour décide d'appliquer la loi et de verser directement et en une fois les 36% d'augmentation (chose qu'aucune économie au monde, aussi puissante soit-elle, n'est en mesure de faire puisqu'il s'agit de quelque 5 milliards de livres libanaises !) cela équivaut, à Jamhour, à une augmentation de 24,2% des frais de scolarité (23,...% au Collège Saint-Grégoire), ce qui revient à presque 1100\$ par élève ! L'on voit bien que la somme est loin d'être négligeable et que les 2600 familles, dont le Collège est responsable, ne peuvent pas du tout assurer ces frais... Face à tous ces enjeux, le père recteur a avancé trois solutions dont il a pris le soin d'exposer tous les tenants et aboutissants :

1. Une solution qui fait déjà son chemin dans certains établissements libanais : verser tout de suite l'augmentation sans tenir compte des possibilités financières des familles... Mais dans ce cas, seul un pôle de la famille éducative, à savoir les enseignants, aura obtenu gain de cause. Qu'en est-il des deux autres pôles tout aussi fondamentaux, à savoir les parents et les élèves ? Les parents qui ne peuvent payer les frais seront-ils mis hors circuit ? Et les élèves, qui sont au centre de la mission éducative, seront-ils mis à la porte ? Est-ce que Jamhour reste Jamhour si on adopte une telle solution ?!
2. La 2<sup>e</sup> solution envisageable est une loi qui risque de passer bientôt, à savoir : la séparation de la législation des écoles privées de celle des écoles publiques. Dans un sens, cette proposition est logique mais, en réalité, à l'heure actuelle cette solution sera prise comme une agression contre le corps professoral, qui ne tardera pas à descendre dans la rue et à déclarer une grève ouverte. Qui perd ? Les élèves, qui sont notre première responsabilité, et l'éducation au Liban, notre dernier bastion...
3. La 3<sup>e</sup> solution, "une solution moyenne" envisagée par le P. Batour (mais à titre de "proposition/idée personnelle" et non de "décision officielle"), est la suivante : pour préserver les droits des enseignants sans léser les parents en difficulté, sans mettre en danger l'avenir

des enfants qui nous sont confiés, pourquoi ne pas échelonner l'augmentation ?

Et le recteur d'insister sur le fait qu'il s'agit là d'une pure proposition de sa part, proposition qu'il entend bien soumettre dans un premier temps au Comité des professeurs (une réunion sera prévue à cet effet) avant de la soumettre au Comité des parents. Ensemble, en dialogue permanent avec les différents partenaires de l'éducation, "nous trouverons une solution".

Le message du recteur a été suivi de la messe. Dans son homélie, P. Batour a mis en lumière la joie à laquelle nous sommes tous appelés : celle de sentir agir en nous - comme saint Paul a senti agir en lui l'Esprit du Christ - cet esprit d'amour, de joie, de liberté. Pour y arriver, il nous faut tous "venir à l'école du Christ". Comment ? En nous demandant peut-être si nos idées, nos émotions, notre corps sont à l'image de Ses idées, Ses émotions, Son Corps...

G.S.

Educateurs [1]

Evénements [2]

Le Père Recteur [3]

**Source URL (modified on 15/05/2018 - 17:45):** <http://www.ndj.edu.lb/recteur-message-messe-rentree-2017-2018>

### Links

[1] <http://www.ndj.edu.lb/educateurs>

[2] <http://www.ndj.edu.lb/evenements>

[3] <http://www.ndj.edu.lb/recteur>